












JE PRÉPARE HIS 3 : la Révolution française et l'Empire (1789 - 1815)

Leçon à préparer pour le mardi 27 avril

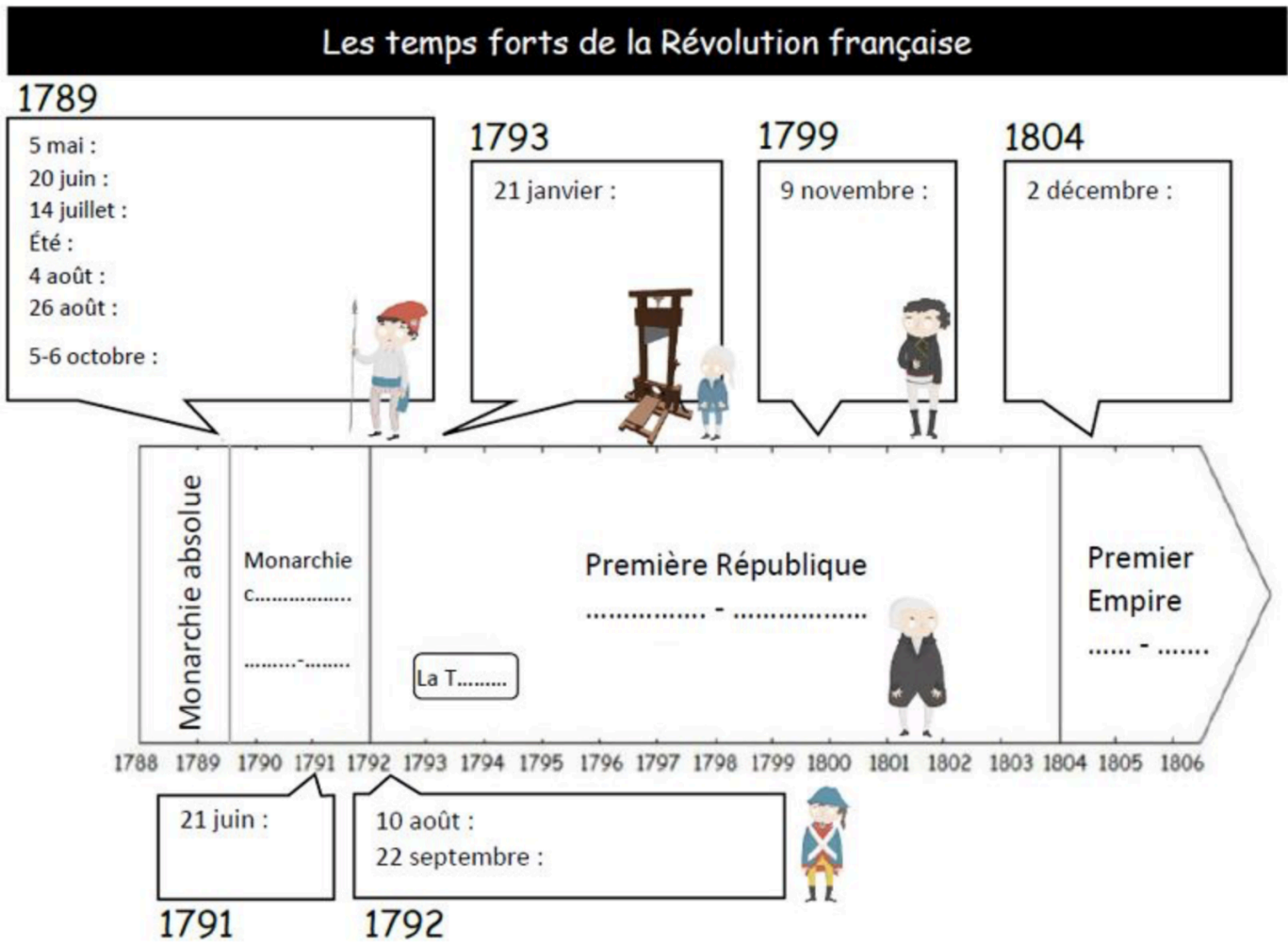
Pour accéder au site internet, voici l'adresse : www.guillotineettsunami.weebly.com

Une fois sur le site , allez dans cours, 4e, histoire , HIS 3

	FAIT
 Je laisse libre une page dans mon cahier , puis j'inscris sur une nouvelle page en rouge le titre du chapitre, je l'encadre .	
 J'inscris <u>en vert</u> la question générale du chapitre en dessous : → Quels grands changements la France et l'Europe connaissent-elles sous la Révolution et l'Empire ? Comment les habitants passent-ils du statut de « sujet » à celui de « citoyen » ?	
 Je colle si je peux imprimer les différentes feuilles de mon dossier dans le bon ordre	
@ Je me rends sur le site internet guillotineettsunami au bon endroit	
 Je regarde les deux vidéo de la leçon "HIS 3 - je peux les regarder plusieurs fois	
@ Je fais le quizz d'entraînement sur le site internet pour me tester. <u>Je peux le faire plusieurs fois</u> !	
  Je complète la partie repère chronologiques sur mes fiches de préparation <u>à l'aide du manuel p° 59</u>	
  Je complète la partie définition sur mes fiches à l'aide du manuel p° 58 à 75	
 Je réalise l'activité 1 sur les causes de la révolution Française dans mon cahier	
Je suis prêt.e !	

1 - Repères chronologiques et spatiaux

A l'aide du manuel p°59 ., compléter la frise chronologique sur la période de la Révolution française et de l'Empire



2 - Définitions

A l'aide du manuel, j'inscris la définition des mots-clés suivants

Monarchie absolue :

Monarchie constitutionnelle :

République :

Empire :

Constitution :

Nation :

Souveraineté :

La Convention :

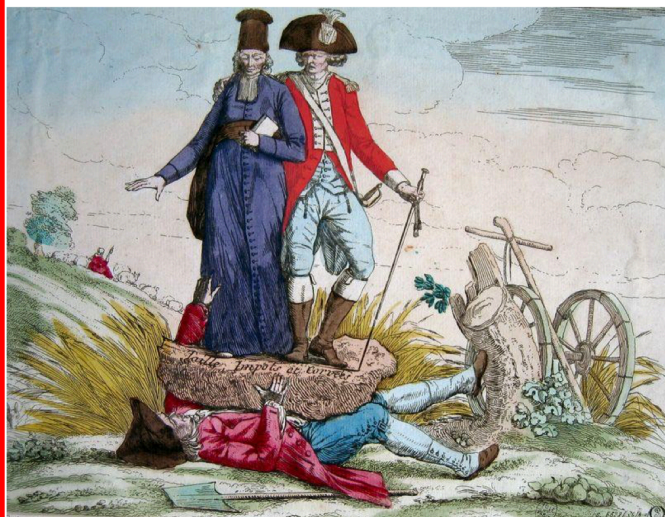
ACTIVITÉ 1 : LES CAUSES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

💡 Objectif : comprendre pourquoi il y a eu une grande révolution en France en à partir de 1789

✓ **Etape 1** : observe les documents et complète le tableau pour présenter ce qui ne va pas en France à la fin du 18e siècle (XVIIIe)

Doc 1 – Caricature des 3 ordres

Gravure anonyme, 1789.

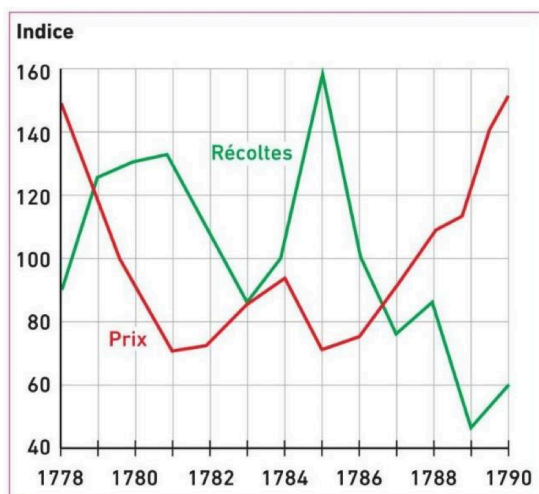


Ce qu'il y a écrit sur le rocher : « *taille, impôts et corvées* »

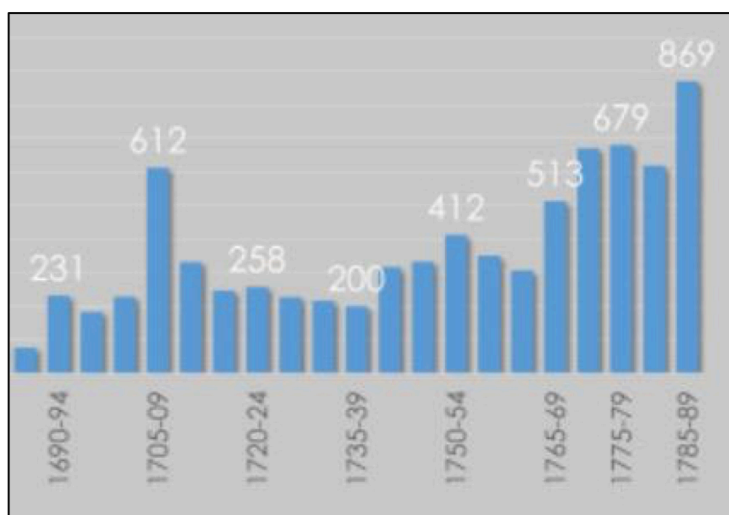
Doc 2 – Impôts et taxes au temps de la monarchie absolue

Bénéficiaires	Impôts et taxes	Qui paye ?
Le roi	Impôt direct : taille	Le tiers état
	Impôts indirects : gabelle (sur le sel), aides (sur les boissons) et traites (douanes intérieures)	Tous
L'Église	Dîme sur les récoltes	Les paysans
Les seigneurs (dans le cadre de leur domaine, la seigneurie)	Cens, champart, lods et vente	Les paysans
	Taxes sur les marchés, péages	Tous
	Corvées	Les paysans
	Banalités	Les villageois (paysans et artisans)

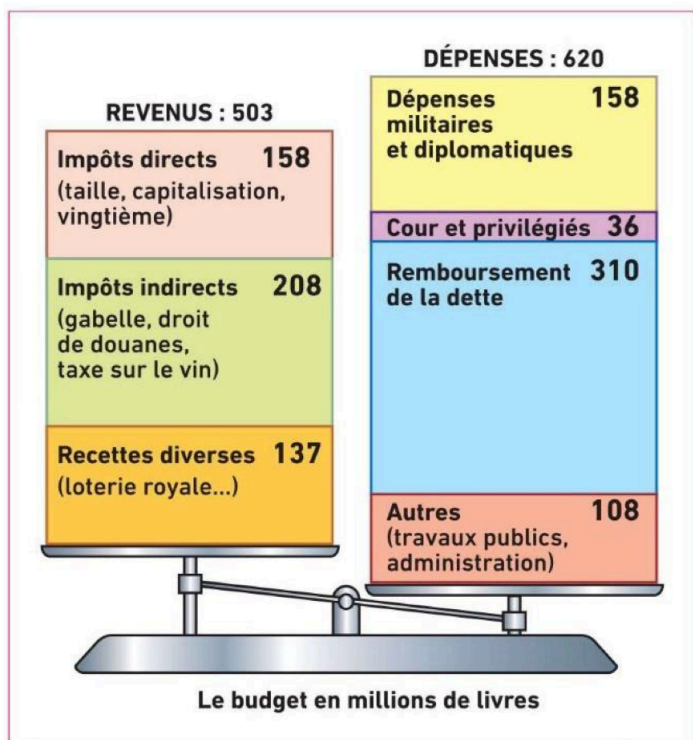
Doc 3 – Les récoltes et le prix du blé en France entre 1778 et 1790



Doc 4 – Les révoltes en France au 18^e siècle



Doc 5 – L'état des finances de de la monarchie



La France en crise à la fin du 18e siècle				
Problèmes économiques		Problèmes sociaux		Problème politique
DOC 5	DOC 3	DOC 1	DOC 2	DOC 4

✓ Etape 2 : La rédaction des cahiers de doléances

🤔 Afin de trouver une solution à la crise, Louis XVI décide de convoquer les États généraux du royaume (assemblée réunissant les représentants des trois ordres de la société) pour le mois de mai 1789. Le roi demande à cette occasion aux Français de rédiger des cahiers de doléances (=leurs plaintes et leurs vœux).

🤔 Que réclament les sujets français dans les cahiers de doléances en 1789 ? L'exemple de Villiers-le-Bel

En 1789, la paroisse de Villiers-le-Bel compte près de 1300 habitants. Le 15 avril 1789, les hommes âgés de plus de 25 ans appartenant au tiers état (la plupart sont paysans) se réunissent et élaborent le cahier de doléances de la paroisse.

« **Art. 1.** – Que le premier acte des États généraux soit de remercier le Roi d’avoir convoqué les Etats généraux.
Art. 2. – L’abolition des lettres de cachet
Art. 7. – Que les États généraux procurent à la France une constitution [où] la loi est signée par le roi et par les représentants du peuple [...].
Art. 12. – L’abolition de la dîme¹.
Art. 13. – L’extinction de tous les privilèges [des nobles et du clergé].
Art. 14. – La liberté de la presse.
Art. 16. – L’installation de maisons d’éducation pour garçons et filles dans tous les villages du royaume.
Art. 17. – [...] Que les emplois civils et militaires ne soient plus donnés exclusivement à la noblesse et que le tiers état n’en soit plus exclu.
Art. 23. – [...] Que les États généraux ordonnent l’abolition de tous les impôts existants (la gabelle², la taxe sur le tabac, la taille³, etc.).
Art. 24. – Nous souhaitons qu’il y ait un seul impôt réparti par égalité entre tous les citoyens des trois ordres [...] »

D’après le cahier de doléances de Villiers-le-Bel, avril 1789.

1. impôt payé au clergé (religieux)
2. Impôt indirect sur le sel.
3. Impôt royal que paye le tiers état (les nobles et hommes d’Église ne le payent pas).

Consigne : réponds aux questions suivantes après avoir lu attentivement le document :

- 1) Présente ce document en indiquant les éléments suivants :
 - nature du document (c’est quoi comme document ? tu ne dois pas « dire le mot « texte ») :
 - Date : Qui s’exprime ? :
 - A qui le document est-il destiné ?
- 2) Les habitants de Villiers-le-Bel évoquent leurs problèmes, mais sont-ils contre le roi d’après l’article 1 ?
- 3) Que proposent les habitants concernant les privilèges ?
- 4) Entoure la bonne réponse et indique l’article qui t’as permis de répondre. Les habitants de Villiers-le-Bel veulent :
 - garder l’impôt sur le sel et sur le tabac : VRAI FAUX -> évoqué dans l’article n°
 - la suppression de la censure : VRAI FAUX -> évoqué dans l’article n°
 - que le roi puisse faire la loi tout seul (art. 7) : VRAI FAUX -> évoqué dans l’article n°
 - la suppression des impôts sauf celui versé au clergé : VRAI FAUX -> évoqué dans l’article n°
- 5) Choisis la bonne réponse. D’après l’article 2, les habitants souhaitent :
 a/ que le roi interdise la peine de mort
 b/ que le roi fasse condamner plus facilement les grands bandits et voleurs
 c/ que le roi ne puisse plus faire emprisonner qui il veut sans jugement
- 6) D’après ce que tu as appris en classe, peux-tu dire en quoi l’article 24 est une grande nouveauté ?

Trace écrite de bilan : dans ton cahier , explique dans un court texte ce que tu as compris sur les causes de la Révolution (= ce qui explique qu’il va y avoir une révolution en France , c’est à dire ce qui ne va pas)